ROUBAIX

Tramways électriques

Le Conseil d'Administration a l'honneur de prévenir les personnes titulaires de cartes de circulation gratuite — pour 1896 — (couleur bleue), que ces cartes cesseront d'être valables à partir du 31 décembre 1896, dernier train ; et que seules, les cartes couleur vert d'eau seront valables à partir du 1er janvier 1897.

Une rectification demandée

Hier, en parlant de la question de la police, qui a été discutée jeudi dernier au conseil municipal, nous avons dit par erreur que les citoyens Louis Carpentier, César Vanmullem et Dugardin, conseillers municipaux, avaient voté pour l'augmentation de l'effectif de la police.

Ces citoyens ont au contraire voté pour la proposition du citoyen Derselle, c'est-à-dire contre l'augmentation du personnel de la police.

Un mauvais fils

Hier après-midi un ouvrier teinturier, Joseph Verbrocker, âgé de 20 ans, entrait chez ses parents qui demeurent rue Watt, 6. Il était légèrement pris de boisson.

On lui fit des reproches sur sa conduite qui est loin d'être modèle. Il devint furieux et frappa violemment ses parents.

Il a mordu son père au bras et donné des coups de tête à sa mère et à son frère.

La police requise a arrêté cet individu et l'a conduit au dépôt à la disposition de M. Broigne, commissaire de police.

Assemblée générale mensuelle du Parti

La réunion générale mensuelle du parti aura lieu mercredi 30 décembre 1896, à 8 h. 1/2 très précises du soir à la Paix. — Ordre du jour important

Les secrétaires de groupes sont invités à venir chercher les nouveaux livrets, mardi et mercredi, de 5 h. 1/2 à 8 h. 1/2, à la Paix.

Les nouveaux livrets devant être mis en application à partir du 1er janvier, il est indispensable que les secrétaires viennent les chercher.

Avis aux correspondants

Pour éviter les erreurs, l'administration de l'*Egalité* prie ses correspondants, d'adresser les communications concernant : l'administration, annonces, imprimés, jeux, sports (coqs, pigeons), etc., théâtres, concerts ainsi que le mouvement ouvrier, au bureau du journal, au nom du citoyen Catrice.

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les sociétés qui confieront l'impression de leurs affiches et autres imprimés à l'Imprimerie Ouvrière, auront droit aux insertions gratuites dans le journal l'*Egalité*.

S'adresser pour les commandes,

A Roubaix : au bureau du journal, Grande-Rue, 93.

A Tourcoing, au citoyen Descheerder rue Saint-Jacques, 3 ;

A Croix, au citoyen Billot, marchand de journaux et conseiller municipal ;

A Wattrelos, au citoyen Briffaut, conseiller municipal.

Pour le canton de Lannoy au citoyen Jean Deladerière, marchand de journaux.

CROIX

Conseil municipal. — Le conseil municipal s'est réuni jeudi dernier sous la présidence du citoyen F. Desarbieux, maire.

Après satisfaction aux habitants des rues Marceau et des Ogiers qui réclamaient l'éclairage de leurs quartiers, le conseil a nommé les commissaires répartiteurs et a voté divers crédits supplémentaires à prendre sur les fonds disponibles

Sur la proposition du Maire, le local qui servait de résidence, et cela gratuitement, à M. Séguin, commissaire de police, sera mis à la disposition du conducteur des travaux récemment entré en fonction.

Le conseil ratifie la proposition du maire par un vote unanime. Il fait de même pour la suppression des subventions aux sociétés locales qui ont refusé de participer au cortège, le jour de l'inauguration du monument élevé au cimetière à la mémoire des enfants *morts* pour la patrie.

Le conseil donne son adhésion à un projet d'agrandissement de la gare de Croix. L'administration municipale demandera à la Compagnie du Nord la fourniture de l'énergie électrique pour son éclairage.

Le Conseil vote successivement la somme de 750 francs pour fournitures de laine à tricoter et de cretonne qui seront distribuées aux fillettes des écoles communales qui, sous la surveillance de leur directrice, se confectionnent des bas et chemises à leur propre profit.

Une passerelle sur le passage à niveau de l'Allumette ; — une somme de 10 francs pour l'érection d'un monument aux soldats de l'infanterie de marine qui ont défendu Bazeilles en 1870.

Le huis-clos est prononcé à 11 heures.

Adjudication du pain des indigents. — Hier dimanche, à 4 heures du soir, a eu lieu, sous la présidence du maire de Croix l'adjudication du pain à fournir aux indigents. Dix-sept boulangers de la commune, ayant souscrit aux conditions de l'administration fourniront le pain distribué gratuitement aux indigents.

Une noyée. — Une dame Mulliez, âgée de 64 ans, demeurant rue des Filatures, à Roubaix, a été retrouvée noyée ces jours ci dans un bassin ou parc de Barbieux.

La noyée, qui s'est suicidée dans un accès de fièvre chaude, avait trois côtes enfoncées.

TOURCOING

Clinquet s'amuse !...

Mais oui, lecteurs, bonnes gens, Clinquet, cet excellent docteur Clinquet, s'amuse !...

Après avoir bien constaté ma mort, — et cette fois, parait qu'ça y est ! — voilà que le brave docteur entreprend de faire ma biographie.

L'habile praticien dont tous les lecteurs de l'*Avenir* admirent depuis quelques jours la profonde science, et qui, après m'avoir observé, soigné durant ma maladie, aidé de ses infirmiers, m'a vu mourir et a livré ensuite mon corps aux carabins, devait à son public de faire mon histoire.

Avec la meilleure grâce du monde, docteur Clinquet s'exécute : par lui, désormais je vais devenir célèbre !

Mais d'où me viennent tant d'honneurs, et qu'ai-je donc fait, grand Dieu, pour m'en rendre digne ?

Ne cherchons pas, ce serait en vain ; comme la Providence, Sainte Opportune a des secrets impénétrables. Bornons-nous donc pour aujourd'hui à regarder l'œuvre de notre historien Clinquet.

Comme c'est documenté ! Quel luxe de détails ! Quelle élégance de style !

Décidément notre confrère l'*Avenir* (des brasseurs) peut se vanter d'avoir fait une fière recrue en la personne du député docteur Clinquet. Encore une fois, quel talent ! Quelle supériorité d'expression ! Quelle originalité de langage ! Quelle richesse de mots !

Du Michelet quoi, et du meilleur encore ! Sacré docteur Clinquet va !

Mais pourquoi nous avoir privé aussi longtemps du doux plaisir de savourer votre épatante prose ? C'est mal assurément, bien mal, de nous contraindre ici à vous en faire le reproche. Mais pardonnons les fautes, oublions le passé...

Allons monsieur Clinquet, vous nous avez mis sur des épines, il nous tarde maintenant de vous lire et de vous lire encore ; croyez-nous, ne vous arrêtez pas en aussi bon chemin ; il est pas mal de vos amis dont la biographie peut, comme la mienne, beaucoup intéresser ce bon public.

Faites-leur aussi un brin de réclame à ces gens-là ; énumérez leurs états de service, leurs titres de gloire, etc. Faites cela, sinon vous nous obligerez à le faire à votre place, ce qui ne serait pas tout à fait la même chose étant donné votre écrasante supériorité d'esprit.

Ménagez-les toutefois, illustrissime Clinquet, ne les ridiculisez pas trop, les braves gens n'ont guère besoin de cela pour être connus. Et puis prenez garde aussi, il est parmi eux des... brasseurs ce qui veut dire qu'il faut être prudent... comme nous, et qu'il est bon de ne pas tout dire.

Est ce entendu, mon bon monsieur Clinquet ? Peut-on compter sur vous ?

A chacun son tour n'est-ce pas, comme dans la *Ficelle*.

Allons, Rabelais n'est pas mort préparons-nous à rire... G. D.

Réunion de groupes

Le groupe la « Revanche des Exploités se réunira, jeudi soir, en son local, chez le citoyen Delahaye, rue de Phalempin — Présence indispensable.

RONCQ. — *La conférence du Laurier Vert.* — Plus de deux cents personnes assistaient, hier soir, à la conférence organisée par le Parti ouvrier de Tourcoing.

Le citoyen Capelle de Tourcoing, présidait ; assesseurs, les citoyens Bouckaert et Drouart.

Successivement les citoyens Delpain Dumortier et G. Descheerder ont, aux applaudissements de l'auditoire, développé les principes socialistes, insistant particulièrement sur les réformes inscrites dans le programme du Parti ouvrier et dont la réalisation doit être poursuivie par tous les républicains, partous ceux qui désirent améliorer l'existence des travailleurs.

Les orateurs ont flétri comme il convenait les orateurs des Dron et des Basly qui, trop tard hélas, cherchent aujourd hui à se refaire une popularité quelconque.

Un ordre du jour remerciant les orateurs et approuvant l'idée et le programme socialiste et voté à l'unanimité. Inutile de dire qu'aucune contradicteur ne s'est présenté et que cette fois encore l'auditoire a été privé du plaisir d'entendre les ridicules arguties des adversaires du Parti ouvrier.

Allons, bonne journée encore pour la propagande de l'idée socialiste à Roncq ! Encore quelques conférences comme celle d'hier et cette importante commune restée inféodée à la réaction jusqu'à ce jour, va être définitivement acquise à nos principes.

Et le Dronisme n'aura pas de prise sur les citoyens de Roncq !

Une question à M. Dron

M. Dron voudrait-il bien nous dire dans quel régiment il a accompli son service militaire.

Nous parlons, bien entendu, de l'armée active, sachant parfaitement bien que M. Dron a fait treize jours.

Va-t-il répondre, monsieur le patriote ?

Un défi à M. Dron et à M. Basly

Le Parti ouvrier de Tourcoing invite M. Dron et M. Basly à se faire entendre en réunion publique contradictoirement avec des orateurs socialistes.

L'on traitera, si ces messieurs le veulent, du collectivisme, du patriotisme et des réformes accomplies par la République bourgeoise.

Gageons que les froussards n'accepteront pas. On connait leur courage !

Une question à nos... brasseurs

A Roubaix, l'exercice des brasseurs pour l'année 1897, ne produira pas moins de 650 mille francs.

A Tourcoing, l'abonnement pour la même année, produira 240 mille francs.

D'où vient cet e énorme différence.

Répondez donc, messieurs de la brasserie !

Les ouvriers cordonniers

Les ouvriers cordonniers de Tourcoing sont priés de se réunir lundi 28 décembre, à 5 heures du soir à la Coopérative, 18, rue de Tourcoing.

Théâtre de Tourcoing

Lundi 28 décembre 1896, représentation extraordinaire donnée par la troupe d'opéra comique du théâtre de Roubaix. A la demande générale. **Le Voyage de Corbillon**, opérette nouvelle en 4 actes.

Bureaux à 8 heures. — Rideau à 8 heures 1/2.

Théâtres, Fêtes et Concerts

Grand Théâtre de Lille

(Direction A. MONTFORT).

Bureaux à 5 h. 1/2. — Rideau à 6 h. 0/0.

Lundi 28. — Deux premières représentations (reprises) : ROGER LA HONTE et la PRINCESSE DES CANARIES.

Mardi 29. — Représentation de M. Dereims, 1er ténor de l'Opéra.

On demande des machinistes et des aides-machinistes, au Grand-Théâtre. — S'adresser à la Direction.

Théâtre-Concert des Variétés

Tous les soirs, à 8 heures 1/2, grand spectacle-concert. Troupe excellente et brillant orchestre.

Les couveuses d'enfants

137, boulevard de la Liberté

Tous les jours, la salle Maternelle des Couveuses d'enfants est ouverte de 10 h. 1/2 du matin à 9 h. du soir.

Une partie des Recettes est destinée à doter de quelques Couveuses les Hôpitaux et Dispensaires de la ville de Lille.

Les Infants d'Faidherbe

Les Infants d'Faidherbe (Longues Mèches) offrent dimanche prochain, 27 décembre, un concert aux familles de leurs membres honoraires.

Des quêtes seront faites au profit d'une famille nécessiteuse.

Bataille de Champigny

(Place de la République)

Exposition du chef-d'œuvre de feu Alphonse de Neuville : *Le Four à chaux*, épisode de la bataille de Champigny (2 décembre 1870), tous les jours, de 10 heures du matin à 8 heures du soir Dimanches, lundis et fêtes jusqu'à 9 h. 1/2 du soir. ENTRÉE, 50 CENTIMES.

Hippodrome Lillois

A l'occasion des fêtes du jour de l'an, vendredi 1er, samedi 2 et dimanche 3 janvier 1897, représentations de la troupe cosmopolite, sous la direction de MM. Magron et Lamelet, impresarios des fêtes municipales de bienfaisance de la ville de Paris. Pour la première fois à Lille, Dufossé, l'émule de Blondin, fera ses périlleux exercices *à 45 pieds de hauteur.*

Œuvre des Vieillards indigents

La fête du cinquantenaire de l'œuvre est définitivement fixée au lundi 28 décembre.

Le comité s'est assuré le concours de MM. de Féraudy, Lougier, Debelly, Paul Vegret et de Mme Blanche Pierson de la Comédie Française, ainsi que de Mme Debelly et de trois amateurs qui ont bien voulu se charger de la partie musicale. Mlles M..., G..., C..., M..., et M H... F...

Disons encore que M. Ratez, directeur du Conservatoire, ouvrira la fête avec son brillant orchestre.

Avec de pareils éléments, c'est un succès assuré.

CHIEN PERDU

Il a été perdu lundi dans les environs d'Harnes (P. d. C) un chien gordon noir et feu, collier en cuir, avec plaque sans nom, 18 mois, très bonne récompense à qui le ramènera chez le docteur Bailliez, à Harnes.

LES COLIS AGRICOLES

Le gouvernement étudie, en ce moment, une intéressante question, celle des colis agricoles, en vue de l'élaboration d'un projet de loi destiné à être soumis aux Chambres au cours de la prochaine session. Il a institué au ministère des travaux publics une commission extraparlementaire formée de députés, de sénateurs et de représentants de l'administration et des compagnies de chemins de fer avec mission d'examiner et de rechercher celles des dispositions qu'elle renferme qui pourraient être appliquées chez nous.

Cette commission a fait, en particulier, l'étude de la législation belge, qui est la plus intéressante et qui parait devoir fournir les principaux éléments du projet de loi en préparation

Le système belge consiste dans l'organisation de trains pour le transport gratuit dans la capitale, des produits des basses-cours et jardins de la banlieue.

Les trains en question ne sont pas des trains spéciaux, mais bien des trains locaux choisis parmi ceux qui transportent le moins de voyageurs et dont l'heure matinale assure aux cultivateurs l'écoulement de leurs produits sur le marché. Ce sont les intéressés qui opèrent eux-mêmes le chargement et le déchargement des fourgons mis à leur disposition. Le maximum de poids de chaque colis est de cinquante kilos ; leur nombre est illimité, à charge par le propriétaire d'en assurer la manipulation rapide

Il n'y a à redouter dans un système de ce genre que la fraude dont pourraient se rendre coupables des revendeurs qui se feraient passer pour producteurs afin de bénéficier de la gratuité du transport de leurs produits.

Mais l'expérience a montré en Belgique qu'*il* était facile de se prémunir contre cette fraude. La connaissance parfaite qu'ont les chefs de gare et leurs employés de leurs clients ordinaires ou des habitants de leur régions est un obstacle assuré contre cette fraude.

La commission qui fonctionne au ministère des travaux publics sera bientôt en mesure d'arrêter ses conclusions.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

ANNŒULIN. — *Concert.* — Vendredi 25 décembre a eu lieu, dans la salle de Mme veuve Ston, le concert donné au profit des élèves laïques, par l'association amicale des anciens élèves des écoles de cette ville

Plus de mille personnes se pressaient dans les vastes salons décorés avec goût pour cette circonstance

Le programme avait été réglé de façon à attirer toutes les notabilités et toutes les familles ouvrières de la ville. Disons de suite que les organisateurs de cette belle fête de bienfaisance, n'avaient rien ménagé pour satisfaire leur nombreux public.

Malgré les tentatives faites par les Bondieusards en robe de notre ville et leur digne suppôt, M. Coupey, dit Donato, pour faire échouer cette petite fête humanitaire, elle a réussi au delà des espérances de ses organisateurs.

La musique des rouges comme on l'appelle ici, avait prêté son gracieux concours et tous les artistes se sont surpassés. Aussi le public ne leur a-t-il pas ménagé des applaudissements

On nous permettra de nous joindre ici à toute la population d'Annœulin pour adresser toute notre gratitude au président d'honneur de cette belle association, M. Mauroy, à son dévoué président actif, M. Charlemagne Marsy, et aussi à son distingué secrétaire trésorier, M. Colpin, directeur des écoles laïques, et d'une façon générale à MM. les adjoints qui ont bien voulu prêter leur concours

Nous allions commettre un grave oubli en ne mentionnant pas dans ce compte-rendu, très succinct il est vrai, une brillante conférence faite au cours de cette petite fête par M. Bodelle, directeur de l'école de Bauvin, sur les « nécessités de l'instruction ».

Le brillant conférencier a tenu pendant une heure toute la salle. Sous le charme de sa parole, à la fois chaude et pénétrante, les anecdotes très spirituelles où le conférencier faisait allusion aux critiques que ne cessent d'adresser à l'instruction laïque en général et à ses propagateurs en particulier, les tristes chevaliers du Goupillon !!! VINDEX.

Coups et blessures. — Le nommé Wiplier Emile, maçon, à Annœulin, se rendait dans un estaminet où il avait été envoyé par le brigadier de gendarmerie, chargé d'une enquête pour prier un nommé Boitel Léon de venir lui parler, lorsque plusieurs consommateurs qui se trouvaient attablés avec Boitel, se jetèrent sur Wiplier et le terrassèrent. Aux cris poussés par la victime, les voisins accoururent et relevèrent Wiplier qui porte de nombreuses blessures sur toutes les parties du corps.

La gendarmerie est chargée d'une enquête.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

AVESNES. — *Prisonnier qui s'évade.* — Un nommé Léopold Gobbe, âgé de 34 ans de nationalité belge, repris de justice dangereux et récemment condamné en Belgique à 4 ans de prison pour vol, avait été arrêté il y a quelques jours à Avesnes, pour fraude et devait passer en correctionnelle.

Avant-hier matin, il était extrait de la prison pour aller à l'instruction. Arrivé sur le perron du Palais, Gobbe brisa la chaîne qui le retenait aux autres prisonniers.

Poursuivi par le gendarme, il se dirigea à travers la ville, descendit les remparts, et se jeta dans l'Helpe

Le gendarme qui le talonnait se jeta également à l'eau, et parvint à le saisir avant qu'il ait atteint la rive opposée.

Le prisonnier a été ramené à la maison d'arrêt.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

ANICHE. — *Vexations patronales.* — Depuis la réélection du citoyen Moché, comme délégué à la sécurité des ouvriers, ces derniers sont en butte aux tracasseries et vexations de toutes sortes que leur infligent les porions et chefs porions. Dans une visite mensuelle qu'il rendait à la mine, le délégué a été *témoin* de plusieurs faits révoltants. C'est ainsi qu'il a vu infliger à plusieurs ouvriers mineurs, des amendes variant de 1 à 5 francs, parce qu'ils n'avaient pas mis un bois au bout de leur rallonge, alors que neuf fois sur dix, les matériaux les plus nécessaires manquent totalement aux ouvriers.

Nous sommes de ceux qui ne cesseront de recommander aux ouvriers de prendre dans leur travail toutes les mesures nécessaires pour prévenir ou éviter les accidents.

Il ne faudrait cependant pas que la responsabilité des accidents qui surviennent et résultent de la mauvaise organisation du travail, soit imputée aux ouvriers, tandis que celui qui a mandat de veiller, tire constamment son épingle du jeu.

Si nous parlons en ces termes c'est que nous avons d'autres faits à citer, notamment les deux éboulements survenus en moins de huit jours à la fosse Gayant, la plus fréquentée ; éboulements qui auraient pu causer de grands malheurs puisqu'ils atteignaient plus de dix mètres de longueur.

Voici un autre fait qui démontre le peu de souci qu'apporte la compagnie à assurer la sécurité de ses ouvriers et surtout celle des enfants mineurs qu'elle emploie :

Il y a quelques jours, un brave père de famille venait à 9 h. 1/2 du soir, réclamer son fils âgé de 15 ans, qui n'était pas reparu au domicile. On prévint le poste d'about et l'enfant fut retrouvé au fond d'une veine où il s'était perdu, sa lampe s'étant éteinte.

Devant de tels faits, il est de notre devoir de délégué de vous demander à quoi servent les réunions que vous faites chaque soir entre porions, chefs porions et ingénieurs. Tout nous porte à croire qu'au lieu de vous occuper de l'amélioration du sort des ouvriers, vous ne pensez qu'aux élections et à votre bien-être.

Mais patience, le jour de l'émancipation du travailleur est proche et l'on vous rendra largement tout ce que vous aurez fait

A. MOCHÉ,
Secrétaire général du Syndicat du Nord.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES. — *Incendies.* — Deux incendies se sont déclaré hier dans les environs de Valenciennes. Le premier a éclaté, vers une heure et demie du matin, à Marly dans un hangar contenant le matériel des Montagnes Russes appartenant à M. Bertolotti.

Tout ce matériel estimé environ 50,000 francs a été détruit en une heure. Le même malheur était arrivé à cet industriel il y a deux ans à la même époque. — Il y a assurance.

— Le deuxième incendie s'est déclaré, hier à *midi*, à *Anzin*, *dans la brasserie* de M. Dubois-Jénart, à qui l'on doit — dans la contrée, — l'obligation aux débitants de prendre leurs liqueurs chez leurs brasseurs (douce liberté).

Les dégâts sont minimes, le feu ayant éclaté dans un bâtiment destiné à être démoli.

On a pu préserver les bâtiment voisins.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

CAMBRAI. — *Congrès de l'agglomération du Cambrésis.* — Ce soir, à cinq heures, les délégués des sections du Cambrésis, se sont réunis en assemblée générale. La candidature du vaillant camarade Rassel est acclamée avec enthousiasme. On adresse également de sympathiques félicitations au vétéran démocrate radical socialiste Delabre. Jamais, réunion de délégués n'a été aussi nombreuse. La séance est levée au cri de Vive la République sociale et au chant de *l'Internationale*. Le Cambrésis se réveille, honneur à lui !

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

BÉTHUNE. — *Les mécontents aux mines.* — On nous écrit :

Il paraitrait qu'aux élections du 13 décembre dernier, le sieur Malatray, qui était candidat, avait donné de l'argent pour que les électeurs aillent boire dans les cabarets. Il faut, a-t-il dit, que les Beugnet, Dufour, Lemal et autres, sautent cette fois. Mais les susdits n'ont pas sauté ; savez-vous pourquoi ? Tout simplement parce que l'argent bu, les électeurs avaient encore soif et que le candidat ne voulut pas renouveler la provision.

Ce qu'il doit rager Malatray !

LENS. — *Un théâtre à Lens.* — Au sujet de cette question qui préoccupe si justement les habitants de Lens on nous écrit :

— Dans son numéro du 27 courant, le *Journal de Lens* apprend à la population Lensoise la construction prochaine d'un grand théâtre à Lens.

Nous venons donc demander au *Journal de Lens*, si c'est devant l'incapacité des architectes français que le propriétaire M. Paul Sauvage, brasseur à Lens, a dû s'adresser à un sieur Théodore Joseph Paul, soi-disant architecte à Lens.

Nous serions *bien* reconnaissants au *Journal de Lens* en répondant dans son prochain numéro aux questions ci-après, ce qui permettra à un auteur français de préparer une pièce à sensation que nous pourrions intituler si le *Journal de Lens* et M. Sauvage, propriétaire du futur théâtre n'y voient pas d'inconvénients : **La Désertion**, grand drame militaire en une série d'actes et de tableaux à numéroter.

Mais, pour mettre cette pièce en livret, il faudrait que nous sachions d'une façon formelle si l'architecte désigné, n'est pas le même dont il est question ci-dessous :

1° Est-ce lui, l'ex-engagé volontaire du 15 novembre 1882, pour huit ans un mois et seize jours, au 7e régiment d'artillerie belge, inscrit sous le numéro matricule 20945 ?

2° Est-ce lui, l'ancien maréchal de logis fourrier du 16 février 1886 du 8e d'artillerie à Namur ?

3° Est-ce lui, l'ex-sous-officier, porté manquant le 7 juin 1888 au 8e d'artillerie à Namur ?

4° Est-ce lui, l'ex-sous-officier, déclaré déserteur le 14 juin 1888 au 8e d'artillerie à Namur ?

5. Est ce bien lui, qui a laissé d'inappréciables souvenirs, chez M. Delgombe, architecte à Fourmies chez M. Duchatelet, architecte, à Lille ; est-ce lui qui avait installé un cabinet d'architecte à Rambouillet, ville qu'il aurait quittée avec la rapidité d'un lièvre découvert au gîte, et enfin est-ce lui qui, en dernier lieu a travaillé chez M. Villet, architecte à Lens ?

6. Est ce bien lui, qui étant au service de *Popol*, avait obtenu de venir en garnison, à Namur, à seule fin, d'être près de sa mère qui y vivait séparée (divorcée) de son mari, en compagnie d'une fille, et qui tenait rue Grognon, à Namur, une maison interlope, à l'enseigne de la « *Belle Femme* » ?

Etant fixé sur ces points l'auteur pourra, en usant des nombreux trucs de la scène, faire à un certain moment apparaître en tableau un cavalier monté, représentant un maréchal de logis-fourrier de l'artillerie belge, fuyant à fond de train vers la frontière française avec armes et bagages ; ainsi l'effet sera magnifique !

L'auteur a dès maintenant l'intention d'inviter pour la première, dans ce théâtre qui sera un vrai théâtre aux dimensions vastes, pouvant contenir 1.538 personnes, toute la municipalité, les notabilités de Lens et des environs, tous les officiers de l'armée française, ainsi que les officiers de la compagnie des sapeurs pompiers dont le propriétaire fait partie en qualité de lieutenant. Seront également invités les Anciens Combattants de 1870, la Société des Anciens Sous-Officiers, la Société de Gymnastique, l'Anti-Prussienne, en un mot toutes les sociétés patriotiques.

En outre et dans le but d'inculquer aux générations futures l'idée des devoirs civiques et de leur donner l'amour de la Patrie tous les jeunes garçons des écoles de Lens seront aussi gracieusement invités

L'auteur voulant pousser la galanterie jusqu'au bout, propose d'inviter aussi pour une fois « sais tu » Sa Majesté Léopold II, ainsi que tous les officiers du 8e d'artillerie belge, à Namur.

Les démarches seront faites auprès de Monsieur le ministre, pour qu'une délégation de jeunes Lensois, actuellement sous les drapeaux, soient autorisés à assister à cette première, et on choisira de préférence ceux dont les pères se trouvaient aux premières lignes à la guerre de 1870 tandis que les anciens compatriotes du Sans-Patrie en question se prélassaient dans notre pays, et notamment à Lens.

Emile VILLET,
Ex-sous-officier du Génie,
13, rue Gambetta,
à Lens.

Les charbonnages de Lens. — Depuis plusieurs années et quoique le froid ne sévisse pas avec rigueur, il n'a pas été donné de constater pareille activité à celle qui règne en ce moment dans la Compagnie des mines de Lens.

Les ouvriers ne sont point limités pour leur production quotidienne. C'est pourquoi l'extraction dans ce charbonnage atteindra en 1896 un chiffre bien supérieur à celui accusé les années précédentes.

Cette situation tient surtout aux nombreux marchés nouveaux contractés ces temps derniers et auxquels vient encore de s'ajouter une commande de *cent cinquante mille tonnes* pour les ateliers du chemin de fer du Nord à Blanc-Misseron.

Puisse cette situation se maintenir et profiter aux ouvriers mineurs de notre région !

Un succès. — Notre jeune concitoyen Léon Pechon, dont les parents habitent, rue de Liévin, actuellement sergent au 16e bataillon de chasseurs en garnison à Lille vient d'être admis après un brillant examen à subir les épreuves orales pour l'entrée à l'Ecole militaire d'infanterie de Saint-Maixent.

Pechon, qui n'a que 21 ans est le plus jeune des candidats admis dans le premier corps d'armée.

Bonne chance à ce petit chasseur qui, fils d'ouvrier, mérite l'intérêt que lui portent les lensois

Ecoles primaires. — Les vacances du jour de l'An dans les écoles primaires, commenceront le mercredi soir 30 décembre. La rentrée aura lieu le mardi matin 5 janvier, à l'heure ordinaire des classes.

Un exploiteur. — On nous signale le cas d'un entrepreneur n'habitant pas loin de l'hôtel de ville qui, ayant pris à son service pour des travaux de terrassement, un certain nombre de nos amis ouvriers mineurs congédiés, s'engageant à les payer à raison de 0,40 centimes l'heure, n'a trouvé rien de mieux, après les avoir longuement fait attendre, que de les régler à 0,35 centimes, leur faisant ainsi tort d'une cinquantaine de francs.

Puisse cette somme mettre en équilibre le budget de cet entrepreneur !

MÉRICOURT. — *Nécrologie.* — Samedi dernier ont eu lieu les funérailles de M. Augustin Beugnet, clerc de notaire, décédé à l'âge de 20 ans, neveu de notre ami Beugnet, délégué mineur. L'harmonie de Méricourt, dont le jeune Beugnet était l'un des zélés fondateurs, a fait entendre plusieurs marches funèbres. Une quantité de couronnes étaient offertes par les amis du défunt.

Nous avons remarqué notamment celle des clercs de notaires de Lens à leur regretté collègue. Au cimetière le chef de l'harmonie a retracé en termes émus, la vie digne et simple de notre regretté ami.

Nous présentons à M. et Mme Beugnet nos compliments de condoléances.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

AVION. — *Nécrologie.* — Samedi à dix heures du matin, ont eu lieu, à Avion, les funérailles de M. Vandamme Louis, mécanicien au chemin de fer du Nord, décédé dans sa 34e année.

Toute la population libre de la cité du Nord avait tenu à apporter une dernière consolation à la famille, en assistant aux obsèques, ainsi que la Fanfare « la Concorde ».

Au cimetière le citoyen Barbier, le sympathique conseiller municipal a prononcé un discours dans lequel il a rendu hommage aux qualités du défunt.

Louis Vandame, a-t-il dit, qui appartenait à la vaillante phalange des employés de chemin de fer, en qualité de mécanicien, était de ceux que la joie du devoir accompli fait regarder avec calme la mort qui, dans ce métier périlleux, les suit pas à pas. Sa conduite lui mérita toujours l'estime de ceux qui l'employaient, mari modèle, père excellent, il laisse dans la plus profonde douleur sa femme et ses trois enfants. Puisse le sentiment de profonde sympathie dont il fut entouré, être un adoucissement à la douleur de ceux qu'il laisse ici bas.

Et, au nom de tous, le citoyen Barbier a adressé à Vandame un suprême adieu.

PETITE CORRESPONDANCE

UN GROUPE DE LECTEURS ASSIDUS à Roubaix. — Envoyez moi vos communications. J'en tiendrai le plus grand compte. Vous pouvez compter sur toute ma discrétion.

CALAIS

Disparu. — Avant-hier, vers 3 heures du soir, la nommée Petit Marie, femme Debette, âgée de 34 ans, ménagère, demeurant rue du Four-à-Chaux, 219, s'est présentée au commissariat central et a déclaré que son fils Debette Emile, âgé de 12 ans avait quitté le domicile paternel, jeudi dernier, vers 10 heures du matin. Depuis il n'a pas reparu. Il était vêtu d'un paletot en drap bleu et d'un pantalon en drap noir, et coiffé d'une casquette.

Arrestations. — Ont été arrêtés les nommés Duval, Prosper-Louis-Norbert, âgé de 33 ans, employé à Calais, en vertu d'un mandat d'amener, sous l'inculpation d'abus de confiance ;

Awrien, François, âgé de 24 ans, journalier, rue de la Citadelle, 45, pour outrages aux agents par gestes et par paroles.

Etat civil. — Publications de Mariages. — 27 décembre. — Opportuné Valéry Eloi Boidin, ourdisseur, et Marie Sophie Mélanie Dubois, tullière, domiciliés à Calais. — Fortuné Octave *Théophile Balley, tulliste*, et Blandine Marie Peers, repasseuse, repasseuse, domiciliés à Calais. — Camille Noël Delpierre, employé au chemin de fer, et Appoline Thérèse Adèle Walle, sans profession, domiciliés à Calais. — Léon Etienne Charles Bouclet, charretier, et Zélie Havart, domestique, domiciliés à Calais.

ETAT-CIVIL DE LILLE

Naissances du 27 décembre 1896

Gilles Fernande, rue du Repos, 6. — De Bock Auguste, carrière Decarnin 4. — Fichelle Marceau, rue Vantroyen, 7. — Galle Louis et Alexis cité Fanchille, 7. — Barbure Pauline, rue du Curé St Sauveur, 7. — Taxil Pierre, rue Léon Gambetta, 80.

Publications de mariages

Archange Leseutte, maçon, rue du Bourdeau, 7, et Joséphine Defontaine, journalière, rue du Bourdeau, 7. — Alphonse Vandenbos, tailleur, rue des Robleds, 37, et Marie Danel, sans profession, rue des Robleds, 48. — Maurice Petit, dessinateur, rue Charles de Muyssaert, 43, et Ernestine Juron, sans profession, rue d'Artois, 176. — Hector Tonnelle, rentier, rue de Wattignies, 16, et Caroline Lecocq, propriétaire, rue Caumartin 86.

Turpin Eugène, employé, rue d'Iéna, 83, et Thérin Angèle, couturière, rue Barthélemy Delespaul. — Desève Richard, frappeur, boulevard Victor Hugo, 120, et Coppens Clémentine, étirageuse, boulevard Victor Hugo, 98. — Delsaux Hyppolite, tailleur, rue de la Plaine, 69, et St-Moulin Julia, ménagère, rue de la Plaine, 69.

Léandre Lampe, journalier, rue du Commerce, 22 et Marie Noterman, couturière, rue du Commerce, 22. — Polydor Dedeken, mouleur, rue au Vent, 5, et Augusta Marie Macquet, ménagère, rue au Vent, 5. — Gustave Bourbotte, manœuvre, rue d'Austerlitz, 66, et Eléonore Derycke, couturière, rue d'Austerlitz, 64. — Edmond Milan, boucher, rue Inkermann, 47, et Emmélie Devos, fleuriste, rue Jean-Sans-peur, 72.

Dorr Charles, lieutenant au 3e escadron du train des équipages à *Moulins* et Delsart Blanche, sans profession, rue d'Artois, 48. — Sixt Arthur, peintre, rue Rabelais, 33 et Flament Adolphine, dévideuse, rue Rabelais. — Bruyère Louis, imprimeur à Bruxelles et Dindal Amélie, couturière, rue Lavoisier, 4.

Werquin Cyriaque, brasseur à Sailly sur la Lys et Logie Marie, cuisinière, rue de l'Hôpital Militaire, 101. — Boucherie Emile, tarandeur, à Mons en Barœul et Van Driessche Marie, dévideuse, rue Rubens, 15. — Capon Jules, frappeur, domicilié rue Paul Bert, 47 et Luby Marie papetière, id., 22. — Roman Henri, chicoretier, rue des Vieux Murs, 1 et Guyot Mathilde, dévideuse, rue de Constantine, 14.

Boutry Alphonse, magasinier, rue Traversière, 14 et *Brackman Mélanie, magasinière*, rue Frémy, 7. — Ferdinand Anatole polisseur, boulevard Victor-Hugo, 118 et Moaux Angèle, mécanicienne, boulevard Victor Hugo, 118. — Caudde Paul, fondeur en cuivre, cité Vaniecotte, 14 et Allart Marie, mécanicienne, rue de Valmy, 4. — Potier Henri, tapissier, rue du Havre, 5 et Breda Madeleine, tapissière, à La Madeleine.

Carrière François, peintre, rue des Postes 224 et Melchior Marie, *ménagère*, rue des Postes 228. — Segers Alphonse, manœuvre, rue d'Iéna, 16 et Hebbelinck Adèle, fileuse, rue d'Iéna, 46. — Descatoire Jules, ajusteur à Ronchin et Delezennes Marie, couturière. — Paes Auguste, colporteur à Lille et Drouot Joséphine, colporteuse à Anderlecht.

Boyer Paul, sans profession à Lille, et Lemaire Clara, sans profession à Lille. — Gerrebout Arthur, *militaire à Hesdin*, et Heusèle, journalière à Coudekerque-Branche. — Turbelin Edmond, chauffeur à Fretin, Boudringhien Augustine, ménagère à Lille.

Siels Victor, peigneur, domicilié à Roubaix et Debruyne Sidonie, bambrocheuse à Lille. — Feneuille Euriale, marinier à Condé sur l'Escaut et Ellebaude Berthe, marinière à Lille. — Nachtutegaele Jules, charretier à Lille et Buys Marie, *ménagère à Dampremy.*

Décès

Germaine Testelin, 6 mois, rue Léon Gambetta, impasse St-Louis, 14. — Auguste Dubois, 79 ans, veuf Pelsener, rue de Béthune, 26. — Henri Arthur Renaud, 48 ans, époux Bourdeau, rue des Guinguettes, 5. — Auguste Vandewalle, 13 mois, rue d'Arcole, 57. — Georges Jennes, 2 ans, rue de la Cité, 26. — Robert Dietrick, 20 jours, rue de l'Alma, 11. — Catherine Bouquet, épouse Van Bever, rue Fénelon, 39, cour Serge. — Henri Six, 81 ans, veuf Delobel, rue St-Sauveur, 59. — Auguste Van Daele, 16 mois, rue Philadelphie, cité Paquet, 123. — Flore Therette, 59 ans, célibataire, rue Esquermoise, 124.

Explication demandée

Quand on a fait l'examen d'une dent gâtée, il n'est pas difficile de voir que le tartre est le grand destructeur de l'émail de la dent. La liqueur ANTALGIQUE qui calme si bien les douleurs violentes et la névralgie détruit aussitôt les petits ferments par la cautérisation qu'elle exerce, de là, la guérison. Demandez l'ANTALGIQUE fl. 2 fr. les Cachets Antalgiques contre la névralgie 3 fr.

Pharmacies Coasne à Lille, Sabin-Boulez à Valenciennes, Duplouy à Tourcoing et Baggio à Dunkerque.

GUÉRISON Poudre et Cigarettes [illegible] ASTHME [illegible] CERTIFICATS de Médecins
[illegible] BRUNEAU, [illegible] LILLE

LOTERIE de l'Exposition Nationale et Coloniale de ROUEN
Gros lot 500.000 f. Lots 150.000 f.
Plus de 500 lots ; dont 1 de 50.000 f., 50 de 1.000 f., payés Divers 50.000 f. Le billet, 1 f.
TIRAGE 15 Janvier 1897
BONS [illegible]

Le Gérant, CHARLES CAPY.

Lille — Imprimerie du *Réveil du Nord*, 28, rue de Fives 28